

Novembre 2012 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

## Un investissement de 210 000 \$ pour améliorer la performance de la toiture



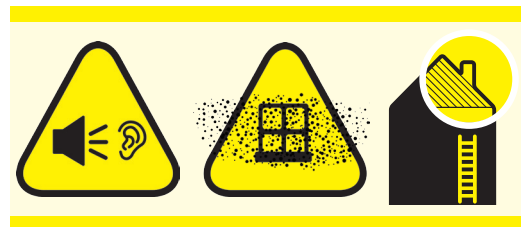
**Près de 210 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Des Carriers, situées au 8605, boulevard Saint-Michel. Ces travaux ont commencé vers la mi-novembre et s'étaleront sur environ six semaines.**

La durée des travaux pourrait varier puisqu'ils doivent être effectués par beau temps.

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, odeurs de goudron, va-et-vient des ouvriers, présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.

Pour limiter la diffusion d'odeurs déplaisantes à l'intérieur de l'immeuble, la ventilation sera arrêtée pendant l'épandage du goudron.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **7 novembre** dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre d'information** aux habitations Des Carriers. Les **25 locataires** présents ont pu entendre **Marc Sédillot**, agent de liaison, expliquer les étapes de la réfection de la toiture et les avantages d'un nouveau revêtement qui permettra de diminuer la chaleur emmagasinée dans le bâtiment en été.

## EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
La toiture du 8605, boulevard Saint-Michel sera refaite.	La toiture est en fin de vie utile.	Meilleure <b>étanchéité</b> contre les fuites d'eau et les intempéries
L'installation d'une membrane élastomère blanche complètera la réfection du toit.	Une membrane élastomère blanche recouvrira le toit afin de réduire la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par cette voie.	Diminution de la <b>chaleur</b> qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été
De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites seront fixés sur le toit.	L'installation de socles pour soutenir les antennes permet d'éviter que des trous soient percés dans la toiture et limite ainsi les risques d'infiltration d'eau.  En tout temps, évitez de percer les murs extérieurs du bâtiment.	Meilleure <b>intégrité</b> et <b>étanchéité</b> du bâtiment

## RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Les locataires du dernier étage de l'immeuble sont invités à enlever ou couvrir leurs biens personnels placés sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

# LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR



## C'est naturel

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui diminue la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. C'est une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait toutefois pas gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'usage de l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**



Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des bornes ou des clôtures.**



## L'ENTREPRENEUR

**Entreprises Cloutier et Gagnon Itée** est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Des Carriers. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

## L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS DES CARRIERS

### ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

◆ Agent de liaison :  
**Marc Sédillot**



Marc Sédillot

◆ Directrice de projets :  
**Selfar Abdouch**



Selfar Abdouch

### EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Dan Ivanciu**



Dan Ivanciu

◆ Agente de location :  
**Annie Rousseau**



Annie Rousseau

◆ Organisatrice communautaire :  
**Michèle Daniels**



Michèle Daniels

### L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
Optik Design inc.